DEMANDE D'ADHESION

AU CLUB CANIN COTOIS LONGECHENAL

Le Propriétaire : **Date d'adhésion : ---------- Mode de règlement : ----------**

NOM et Prénom : ----------

Conducteur si différent du propriétaire : ----------

Adresse complète : ----------

Téléphone(s) : Fixe : ---------- Portable : ----------

Adresse(s) mail : ---------- ----------

N° de responsabilité civile (obligatoire + copie attestation) : ----------

Le chien :

Nom et affixe : ---------- Race : ----------

Date de Naissance : ---------- Tatouage ou N° de Puce : ----------

☐Mâle / ☐Femelle N° LOF : ----------

Pièces à fournir :

- Photocopie de la carte de tatouage
- Photocopie des vaccins obligatoires (Vaccin contre la rage recommandé)
- LOF ou pédigrée provisoire
- Attestation de responsabilité civile

Cotisation Annuelle (pour l'année civile) :

- Adhésion : 70€ (la 1ère année uniquement)
- Cotisation annuelle 1er chien : 72€ et au prorata (6€) par mois pour les inscriptions en cours d'année
- Cotisation annuelle pour deuxième chien: 48€ et au prorata (4€) par mois pour les inscriptions en cours d'année

La cotisation est fixée par le comité et payable pour l'année. Paiement exigible au 01 janvier de chaque année. L'adhésion et la cotisation sont non remboursables.

Extrait du Règlement intérieur : (transmis en Pièces jointes)

- Tous les chiens doivent être tenus en laisse dans l'enceinte et à l'extérieur du club (vous êtes responsable des actions de votre chien).
- Le club canin est fermé lors des vacances scolaires.
- Chaque adhérent doit, en octobre et sans relance, le règlement de cotisation et les pièces citées ci-dessus.

Le maître ou la personne qui en a la garde est responsable du chien, clauses particulières en application de la loi du 6 janvier 1999.

- Les mineurs ne sont pas autorisés à conduire un chien de 1ère ou 2ème catégorie.
- Tous les chiens de 1ère et 2ème catégorie doivent être muselés et tenus en laisse.
- En dehors de la loi du 06/01/1999, tout chien jugé agressif par le moniteur pourra être soumis aux mêmes règles.
- J'accepte que mon image soit utilisée lors des photographies/vidéo qui auront été prisent pendant les animations et événements de l'association.
- J'atteste sur l'honneur n'avoir jamais été condamné(e) pour maltraitance envers un ou des animaux.

Je m'engage à respecter et appliquer les décisions du Comité du Club Canin Côtois Longechenal.

Fait le à

Signature (précédée de « Lu et approuvé ») :